

Ecole: les règles de distanciation physique abolies en maternelle (Blanquer)

Paris, 17 juin 2020 (AFP) -

Les règles de distanciation physique à l'école maternelle vont être abolies à compter du 22 juin pour permettre le retour de tous les élèves, a annoncé mercredi le ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer sur Public Sénat.

"C'est la même règle que pour les crèches par réalisme car on sait que ce n'est pas facile de faire respecter cette distanciation physique et le conseil scientifique dit qu'à cet âge-là on peut faire ça d'après les données que l'on a", a-t-il déclaré. Des études ont en effet récemment montré que les jeunes enfants semblaient peu contaminants.

A l'école élémentaire, on essaiera de "faire respecter un mètre" entre les élèves mais dans certaines classes, "on sera obligé d'avoir un peu moins d'un mètre", a-t-il précisé. Quant au collège, si la distance d'un mètre n'est pas possible, alors le port du masque sera "obligatoire pour les collégiens".

Dimanche, le président Emmanuel Macron avait annoncé que crèches, écoles et collèges rouvriraient pour tous à partir du 22 juin, avec une présence "obligatoire" des élèves. Un retour possible grâce à l'assouplissement du protocole sanitaire qui a encadré de façon stricte, dès le 11 mai, la réouverture des écoles.

Ce nouveau protocole va être "diffusé dans les prochaines heures", selon Jean-Michel Blanquer. Depuis mercredi matin, un document provisoire qui a circulé au sein des personnels de l'Education nationale précise qu'en maternelle, la distanciation physique doit être "maintenue" entre les élèves de groupes ou de classes différents.

Dans les écoles élémentaires et les collèges, la distanciation physique "d'au moins un mètre" ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives".

Le document rappelle que "le lavage des mains est essentiel" et qu'il peut désormais s'effectuer "sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe".

asm-ito/tib/nm

Afp le 17 juin 20 à 17 35.